

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à reporter les avis de motion?

Entendu.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LA POSSIBILITÉ D'OCTROI DE CONCESSIONS À D'AUTRES ENTREPRISES POUR LA MISE EN VALEUR DES SABLES BITUMINEUX—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du très honorable premier ministre. Elle a trait à la déclaration faite hier à la Chambre par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Où est-il?

M. Stanfield: Le premier ministre nous dirait-il si le gouvernement canadien estime maintenant qu'aucune installation autre que celle de Syncrude ne sera mise en place pour exploiter les sables bitumineux de l'Athabasca dans les conditions actuelles et prévisibles, ce qu'a du moins laissé entendre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources hier?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il me semble que le ministre a indiqué hier, et à plusieurs reprises auparavant, qu'il s'occupait du cas concret de Syncrude et que tous les autres cas étaient hypothétiques du fait qu'aucun autre projet précis ne nous a été proposé. Il est sûr que les mesures fiscales et la structure des prix annoncées hier s'appliquent à Syncrude. Rien ne nous pousse à croire à l'heure actuelle qu'elles puissent s'appliquer à qui que ce soit d'autre car personne ne nous a demandé de se prévaloir de cette position.

M. Stanfield: Une question supplémentaire. Était donné la déclaration qu'a faite hier le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à propos des sables bitumineux de l'Athabasca, qui se trouve à la page 2896 du compte rendu officiel des *Débats*:

Dans les circonstances actuelles et pour l'avenir immédiat, ce pétrole demeure très coûteux et des dispositions spéciales sont nécessaires pour s'assurer que sa production sera concurrentielle.

Si j'ai bien compris cette déclaration, le ministre voulait-il dire que le gouvernement n'accorderait les dispositions spéciales sur les prix et les taxes à aucune autre société que Syncrude?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le répète, en un sens, la question du chef de l'opposition est hypothétique puisqu'elle porte sur d'éventuelles mesures futures. Je dirais tout simplement ici que nous étudierons toutes les nouvelles demandes d'après leur mérite individuel. Il va sans dire que nous tenons compte non seulement des mesures fiscales et des mesures concernant les prix, mais de l'accord conclu lundi par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le président du Conseil du Trésor au nom du gouvernement fédéral. Ces dispositions ont été prises parce que le gouvernement désirait ardemment collaborer avec le gouvernement de l'Alberta et aussi celui de l'Ontario pour en arriver à un accord qui soit davantage pour l'avenir des consommateurs canadiens de

Questions orales

pétrole. Nous espérons obtenir l'appui de l'opposition qui veut toujours s'assurer que le gouvernement traite l'Alberta équitablement.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a la parole pour une dernière question supplémentaire.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, quand le ministre a dit à la Chambre que les ententes concernant le prix se limiteraient à Syncrude, il ne parlait que des compagnies déjà existantes et il a déclaré en dehors de la Chambre, selon un article du *Globe and Mail* d'aujourd'hui:

Toutes les autres entreprises d'exploitation des sables bitumineux devront être établies sur une base strictement commerciale, sans compter sur la participation du gouvernement.

M. Turner (Ottawa-Carleton): «Sans compter», n'est-ce pas?

M. Stanfield: Sur la participation. Je veux que le premier ministre me dise si la politique du gouvernement est de limiter ces ententes strictement à Syncrude et de laisser tous les autres s'organiser sur une base purement commerciale, comme a semblé l'indiquer par le passé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ou le gouvernement est-il disposé à envisager de conclure le même genre d'accords spéciaux avec des compagnies qui pourraient se constituer à l'avenir? Cette question est-elle définitivement réglée?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les deux précédentes questions étaient rigoureusement identiques à la troisième, et ma réponse sera la même. S'il y a d'autres demandes, nous les étudierons pour ce qu'elles valent. Il n'y en a pas encore eu jusqu'à présent, à notre connaissance. Nous adoptons un point de vue purement commercial dans la mesure où nous participons à la mise de fonds de même que l'Ontario et l'Alberta. Nous pensons que le projet sera mis en application dans ces conditions. Quant à savoir si d'autres projets verront le jour et s'il y aura d'autres demandes de concessions à telle ou telle condition, il s'agit là pour l'instant de pures conjectures.

LES SABLES BITUMINEUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT AUX PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. La prévision de l'Office national de l'énergie selon laquelle l'un des principaux moyens de réaliser notre autarcie en matière d'énergie consistera à construire une usine d'exploitation des sables bitumineux à peu près tous les deux ans engage-t-elle d'une manière ou d'une autre le gouvernement? Selon l'Office national de l'énergie, c'est à cette condition que nous pourrions réaliser notre autarcie. Si ces prévisions engagent le gouvernement, celui-ci est-il certain que les futures usines d'exploitation des sables bitumineux seront construites au rythme exigé par les prévisions de l'Office national de l'énergie, et seront viables sans l'application des conditions accordées à Syncrude?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, il s'agit là uniquement de prévisions de l'Office. La politique gouvernementale ne précise pas de rythme particulier de construction. Nous étudions actuellement cette question, et nous n'avons pas encore fait de déclaration concernant le nombre d'usines à construire et le calendrier de leur construction.